AGENT DE FLUIDITÉ

DE Bayer CropScience



L'agent de fluidité est un nouvel agent d'écoulement pour la semence de maïs et de soya. Il remplace le talc, le graphite et les mélanges de talc / graphite comme agent d'écoulement de la semence.

L'agent de fluidité diminue de 65% la quantité de matière active qui est dissipée au moment du semis par la poussière de semence traitée. En diminuant la poussière dissipée par la semence, l'agent de fluidité diminue les risques d'exposition des insectes non ciblés, incluant les abeilles.

Le seul lubrifiant autorisé pour faciliter l'écoulement des semences traitées est l'agent de fluidité de Bayer CropScience. Suivre attentivement le mode d'emploi de ce lubrifiant d'écoulement de la semence.

- Appliquer la dose recommandée (consulter le tableau suivant) – Ne pas appliquer à l'excès!
- Mélanger avec la semence dans la trémie – pour le remplissage d'une trémie à grande capacité, ajouter l'agent de fluidité aux semences à mesure que la trémie se remplit
- Incorporer ou mélanger l'agent de fluidité aux semences
- Utiliser avec toutes les marques et types d'équipement pour la semence qui recommandent l'utilisation d'un lubrifiant pour la semence

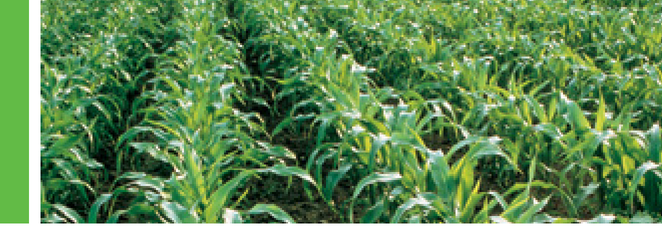
TAUX D'APPLICATION

CULTURE	TAUX D'APPLICATION	TAILLE UNITAIRE DE LA SEMENCE	TAUX D'APPLICATION PAR TAILLE UNITAIRE DE LA SEMENCE
Maïs	1/8 tasse	80 000 semences	8 grammes
Soya	1/8 tasse	140 000 semences	8 grammes

L'agent de fluidité a été évalué comme étant équivalent ou meilleur que d'autres lubrifiants pour l'écoulement de la semence. - *Essais de recherche au champ sur 13 000 acres en 2013.*

BAYER Bayer CropScience

Toujours lire et se conformer aux directives de l'étiquette. Pour plus de renseignements, téléphoner au 1 888-283-6847 ou visiter notre site internet BayerCropScience.ca/BeeCare



ATTENTION:
Énoncé de l’Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) sur la semence traitée avec un insecticide à base de néonicotinoïde

- Les insecticides néonicotinoïdes sont toxiques pour les abeilles. La poussière libérée au cours de la plantation de ce type de semences traitées peut nuire aux abeilles et à d’autres insectes pollinisateurs.
- Afin de réduire au minimum la poussière produite pendant la plantation, consultez le site Web de Santé Canada sur la protection des insectes pollinisateurs, plus précisément les directives fournies à la page « Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées - Pratiques exemplaires de gestion » au www.santecanada.gc.ca/pollinisateurs.
- Le seul lubrifiant autorisé pour faciliter l’écoulement des semences traitées avec des néonicotinoïdes est l’agent de fluidité de Bayer CropScience. Suivre attentivement le mode d’emploi.
- Ne pas charger ni nettoyer le semoir près des colonies d’abeilles et éviter de le faire là où des abeilles peuvent aller butiner, comme les endroits où fleurissent des mauvaises herbes ou des plantes cultivées.
- Lorsque le semoir est mis en marche, évitez de le faire dans un endroit où la poussière émise par celui-ci peut entrer en contact avec des colonies d’abeilles.
- Les semences renversées ou exposées ainsi que la poussière produite par les semences traitées doivent être incorporées au sol ou ramassées.